

## Chapitre 1

# Évolutions récentes et principaux enjeux

*Ce chapitre de l'Étude économique de l'OCDE sur la République tchèque examine les évolutions économiques récentes et les principaux enjeux dans l'optique d'une croissance future durablement solide. La croissance s'est nettement accélérée depuis le début des années 2000 et permet à la République tchèque de progresser dans le rattrapage des autres économies de l'OCDE. Les exportations de produits manufacturés et les investissements directs étrangers continuent de jouer un rôle clé, qu'on analysera dans le chapitre 4, consacré à l'impact de la mondialisation sur l'économie tchèque. Jusqu'à présent, le rythme rapide de l'activité économique n'a pas fait monter l'inflation tendancielle. Malgré tout, la hausse des prix à la consommation s'accélère sous l'effet des évolutions enregistrées sur les marchés internationaux et d'un certain nombre de mesures de politique économique, en particulier une hausse de la fiscalité indirecte. Bien que le déficit des administrations publiques ait été inférieur l'an dernier au niveau exigé pour entrer dans la zone euro, la viabilité des finances publiques reste un enjeu essentiel, qui sera analysé dans le chapitre 2. Accroître l'offre de main-d'œuvre et améliorer les qualifications est un autre enjeu, abordé dans le chapitre 3. Dans les dernières sections du présent chapitre, on s'attachera plus particulièrement aux développements les plus récents concernant trois domaines : les entreprises, la concurrence et l'environnement.*

La République tchèque connaît un rythme rapide de croissance, qui accélère le rattrapage des autres économies de l'OCDE en termes de PIB par habitant et facilite la réduction du déficit budgétaire. Il subsiste néanmoins un certain nombre de problèmes. La réforme des dépenses publiques, nécessaire pour assurer la viabilité budgétaire, n'a guère progressé. En particulier, le temps est venu de remettre de l'ordre dans les systèmes de santé et de retraite pour faire face à l'accélération prochaine du vieillissement démographique. De plus, l'économie absorbe rapidement les ressources en main-d'œuvre qui restent inutilisées, ce qui pourrait freiner la croissance économique. Le gouvernement a admis la nécessité de réformes, notamment pour les financements publics. Un vaste ensemble de mesures fiscales a été adopté par le Parlement en 2007 et un très large éventail d'initiatives de réforme est en voie d'élaboration dans les différents ministères. Malgré tout, les ambitions affichées pour le déficit sont très modestes au regard de l'évolution récente de la croissance et de ses perspectives futures. En outre, comme les gouvernements précédents, la coalition au pouvoir se trouve dans une situation politique délicate, de sorte qu'il est difficile de progresser dans les réformes (encadré 1.1).

#### Encadré 1.1. La situation politique

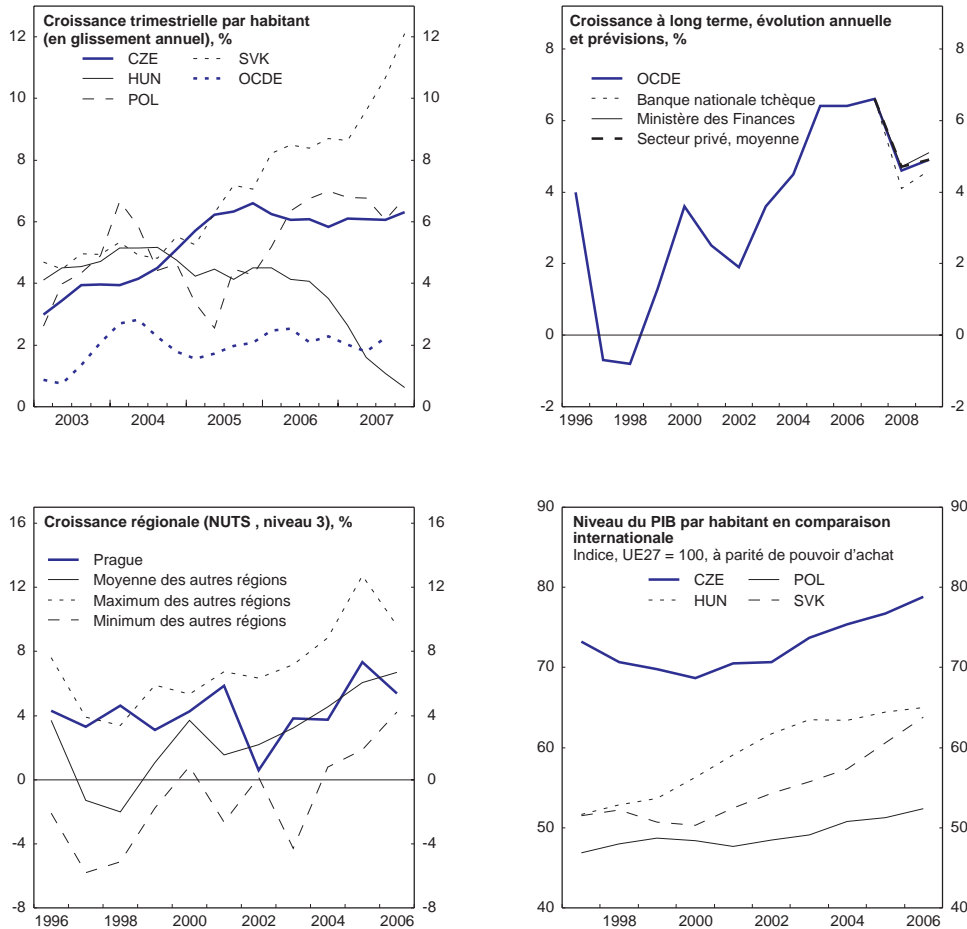
Les élections générales de juin 2006 ont abouti à une impasse politique, parce que les deux principaux courants ont remporté exactement le même nombre de sièges au Parlement. Il a fallu attendre janvier 2007 pour qu'un gouvernement dirigé par Mirek Topolánek, du Parti civique démocrate (ODS), de centre-droit, entre officiellement en fonctions. L'Union chrétienne-démocrate (KDU-ČSL) et le Parti des Verts (SZ) participent à la coalition. Pour la première fois depuis huit ans, le Parti social-démocrate tchèque (ČSSD) se retrouve dans l'opposition. Le Parti communiste (KSČM) reste en dehors du gouvernement. Comme les gouvernements précédents, la coalition au pouvoir doit faire face à une situation politique très délicate. Elle n'a pas la majorité au Parlement et elle doit s'appuyer sur les votes de deux députés francs-tireurs du ČSSD ou rechercher l'appui de partis d'opposition. Les prochaines élections Parlementaires sont prévues pour le milieu de 2010.

Les élections présidentielles qui ont eu lieu en février de cette année ont abouti à la réélection de Václav Klaus (qui partage les idées de l'ODS) pour un deuxième et dernier mandat. Les élections des représentants des 14 régions et d'un tiers du Sénat auront probablement lieu cet automne et les prochaines élections générales seront suivies d'élections municipales.

## Une croissance rapide s'est mise en place


La transition économique en République tchèque s'est heurtée à des difficultés à la fin des années 90, marquée par une crise bancaire, des problèmes monétaires et une récession économique. Mais les résultats se sont très nettement améliorés ces dernières années. La croissance annuelle du PIB en termes réels est passée à 6.5 % et 6.4 % en 2005 et 2006

Graphique 1.1. Évolution du PIB réel



Note : Les données pour 2007 T4 sont préliminaires (partie supérieure gauche). Il y a au total 14 régions tchèques au niveau NUTS3 (partie inférieure gauche).

Source : Eurostat ; OCDE, *Base de données des Perspectives économiques*, décembre 2007 ; ministère tchèque des Finances, *Prévisions macroéconomiques*, janvier 2008 ; Banque nationale tchèque, *Rapport sur l'inflation*, février 2008 ; *Prévisions de consensus*, février 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/314557664456>

respectivement, bien plus qu'au début des années 2000 (graphique 1.1). En 2007, la croissance est restée pratiquement étale, légèrement inférieure à 6,5 % (en glissement annuel) pour les trois premiers trimestres. Au dernier trimestre, elle a été un peu plus rapide, à 6,6 % (en glissement annuel), mais en présence de facteurs spéciaux<sup>1</sup>. Le résultat annuel s'est établi à 6,5 %, chiffre sensiblement supérieur à celui prévu dans les dernières *Perspectives économiques* publiées en décembre de l'an dernier (tableau 1.1). La croissance du PIB par habitant a été du même ordre que celle enregistrée en Pologne et plus forte qu'en Hongrie, tout en étant inférieure à celle de la Slovaquie (graphique 1.1). La phase récente de croissance a bénéficié à l'ensemble du pays, ce qui est encourageant vu la dichotomie entre Prague et les autres régions<sup>2</sup>. Même le taux de croissance régionale le plus faible au niveau NUTS3 a été proche de 4 % en 2006 (graphique 1.1). Le rythme rapide d'activité économique se répercute sur le marché du travail et sur le revenu des ménages. Depuis le deuxième semestre 2005, la progression de l'emploi a été de l'ordre de 2 % (graphique 1.2), rythme relativement rapide puisque la croissance de la population d'âge actif est pratiquement nulle. De fait, le marché du travail s'est nettement tendu.

Tableau 1.1. **Évolution récente et prévisions**  
(*Perspectives économiques*, n° 82, décembre 2007)

	Prix courants	Variation en %, en volume (prix de 2000)				
	Milliards CZK	2004	2005	2006	2007	2008
Consommation privée	1 417.2	2.5	4.4	6.7	4.0	4.1
Consommation publique	624.2	2.3	1.1	0.6	0.0	0.1
Formation brute de capital fixe	727.2	2.3	7.6	4.2	7.8	7.7
Demande intérieure finale	2 768.6	2.4	4.5	4.7	4.1	4.2
Formation de stocks <sup>1</sup>	48.2	-0.6	1.1	1.6	0.1	0.0
Demande intérieure totale	2 816.8	1.7	5.6	6.2	4.1	4.1
Exportations de biens et services	1 967.6	12.0	16.6	12.6	10.9	11.4
Importations de biens et services	1 967.4	5.1	15.8	13.2	10.6	10.8
Exportations nettes <sup>1</sup>	0.2	4.8	1.1	-0.1	0.7	1.0
PIB aux prix du marché	2 817.0	6.5	6.4	6.1	4.6	4.9
Déflateur du PIB	-	-0.2	1.1	3.5	3.8	2.7
<i>Pour mémoire</i>						
Indice des prix à la consommation	-	1.9	2.6	2.7	4.6	3.1
Déflateur de la consommation privée	-	0.9	1.6	1.7	4.4	3.1
Taux de chômage	-	8.0	7.2	5.4	5.0	4.7
Solde financier des administrations publiques <sup>2</sup>	-	-3.5	-2.9	-3.7	-3.1	-2.5
Solde des opérations courantes <sup>2</sup>	-	-1.6	-3.1	-2.9	-1.5	-0.6

Note : Les comptes nationaux reposent sur des données officielles chaînées. Il n'y a donc pas identité entre les composantes de la demande réelle et le PIB. Voir à ce sujet *Perspectives économiques de l'OCDE*, Sources et méthodes, [www.oecd.org/eco/sourcesetmethodes](http://www.oecd.org/eco/sourcesetmethodes).

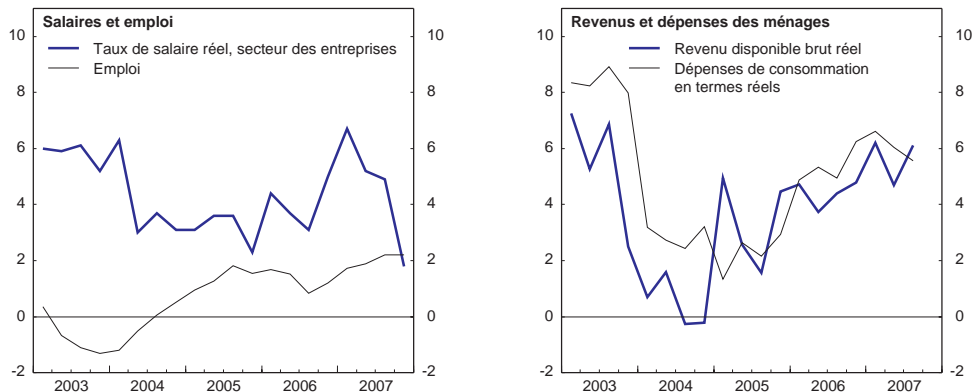
1. Contribution aux variations du PIB réel (pourcentage du PIB réel de l'année précédente) ; le montant effectif est indiqué dans la première colonne.

2. En pourcentage du PIB.

Source : Base de données des *Perspectives économiques* de l'OCDE, n° 82.

## Graphique 1.2. Évolution dans le secteur des ménages

Croissance en glissement annuel, %



Source : Banque nationale tchèque, Base de données ARAD ; Office statistique tchèque ; OCDE, Base de données des Principaux indicateurs économiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/314627062287>

Malgré ces tensions sur le marché du travail, la croissance de la demande paraît être essentiellement de nature structurelle. Le PIB réel a plus vite augmenté que la production potentielle, mais de peu. Selon les dernières prévisions de l'OCDE, la croissance potentielle aurait été légèrement supérieure à 5 % en 2007, avec un écart de production positif de l'ordre de 1¼ pour cent du PIB<sup>3</sup>. Avant la dernière mise à jour de la croissance trimestrielle,

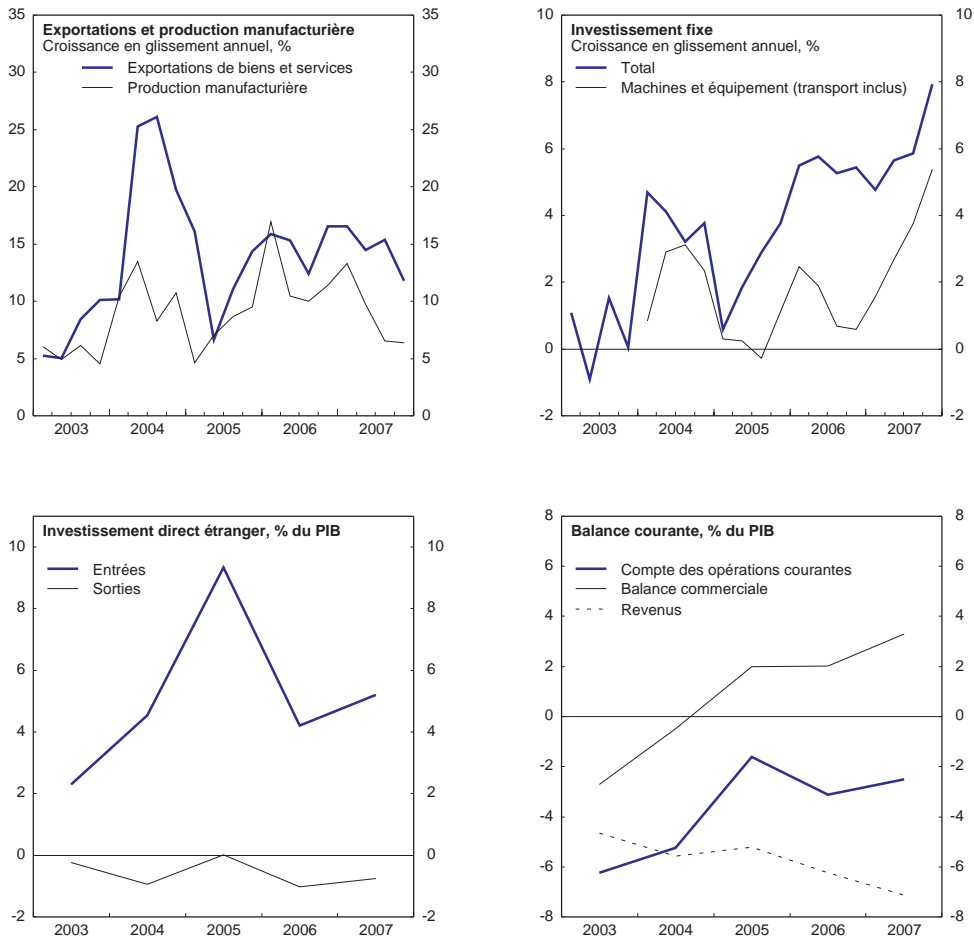
il semblait probable que l'écart de production se contractait déjà. La situation est moins claire aujourd'hui. Néanmoins, la croissance devrait être inférieure au potentiel cette année, essentiellement parce qu'une poussée d'inflation freine temporairement la consommation des ménages (voir ci-après). La prévision de consensus est un résultat annuel de l'ordre de 4.5 % (graphique 1.1).

Pour 2009, la croissance du PIB réel devrait s'accélérer et avoisiner le potentiel, qui restera d'environ 5 %. Un tel taux de croissance se traduit par un bon rythme de rattrapage des économies plus avancées de l'OCDE, puisque la progression du PIB par habitant est à peu près du même ordre de grandeur. S'il se maintient à long terme, le délai de rattrapage sera nettement plus bref. Par exemple, le PIB par habitant représente actuellement environ 75 % de la moyenne de la zone euro à parité de pouvoir d'achat. À supposer que la croissance du PIB par habitant soit de 2 % dans la zone euro et de 5 % en République tchèque, l'écart pourrait être entièrement résorbé en dix ans.

La récente tourmente financière n'a pas eu jusqu'ici d'impact significatif sur l'économie. On ne perçoit guère de risque de crise d'origine interne. Selon les données disponibles, ni les banques nationales ni les succursales et filiales de banques étrangères opérant en République tchèque ne détiennent de volumes substantiels de produits contaminés par des prêts de qualité médiocre<sup>4</sup>. En conséquence, il n'y a pas eu de signes de défiance mutuelle ou d'une crise du crédit sur les marchés bancaires intérieurs. Cependant, les évolutions sur les marchés financiers internationaux affectent inévitablement l'économie. À tout le moins, la retarification mondiale du crédit va alourdir les charges d'emprunt des entreprises et des ménages tchèques les plus exposés au risque. Dans la mesure où les sociétés mères de banques étrangères opérant en République tchèque subissent des pertes qui érodent leurs fonds propres disponibles, leurs filiales tchèques pourraient aussi réduire leurs concours. De surcroît, le marché boursier tchèque a été influencé par les fluctuations des marchés mondiaux. Enfin, la tourmente financière planétaire et les politiques internationales adoptées pour y répondre affectent les écarts de taux d'intérêt vis-à-vis des instruments étrangers. Cet élément et d'autres facteurs liés aux événements mondiaux agissent sur les variations des taux de change. De fait, la vive appréciation de la monnaie survenue au dernier semestre 2007 et dans les premiers mois de 2008 est imputée au dénouement d'opérations de portage.


## L'économie est étroitement liée à la mondialisation

La croissance repose sur une forte augmentation des activités manufacturières exportatrices, qui marque une participation de plus en plus étroite aux chaînes internationales d'approvisionnement. Ce processus a joué un rôle clé dans le développement économique depuis que la transition s'est amorcée au début des années 90. Le chapitre 4 sera consacré à ce thème. Les activités manufacturières internationales ont des effets qui se manifestent surtout par une croissance rapide des exportations et de la production et pas une forte progression de l'investissement fixe et de l'investissement direct étranger (graphique 1.3). Les activités manufacturières exportatrices de la République tchèque donnent lieu à une intense circulation transfrontalière de marchandises dans les deux sens. Les importations sont du même ordre de grandeur que les exportations et le volume des échanges dépasse celui du PIB d'environ 50 %. Le principal secteur est la construction automobile et, dans ce contexte, des échanges se font dans une forte proportion avec l'Allemagne.

Graphique 1.3. **Évolution des exportations, des activités manufacturières, de l'investissement et de la balance courante**

Note : Estimation pour 2007 à partir de T1-T3. Les fortes entrées d'investissements directs étrangers en 2005 (partie inférieure gauche) sont essentiellement dues à la privatisation de Czech Telecom, d'Unipetrol et de Vitkovice Steel.

Source : Banque nationale tchèque ; Office statistique tchèque ; OCDE, Base de données des Comptes nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/314640811622>

Les flux commerciaux de très grande ampleur liés aux activités manufacturières mondialisées ont un effet positif sur le compte des opérations courantes : la balance commerciale est positive depuis 2005. En fait, le déficit des opérations courantes s'est nettement contracté depuis le début des années 2000 (graphique 1.3). En revanche, les activités manufacturières sont à l'origine de sorties de bénéfices réinvestis et de dividendes, qui ont un effet négatif sur la balance des opérations courantes et expliquent pour une large part le déficit de la balance des revenus.

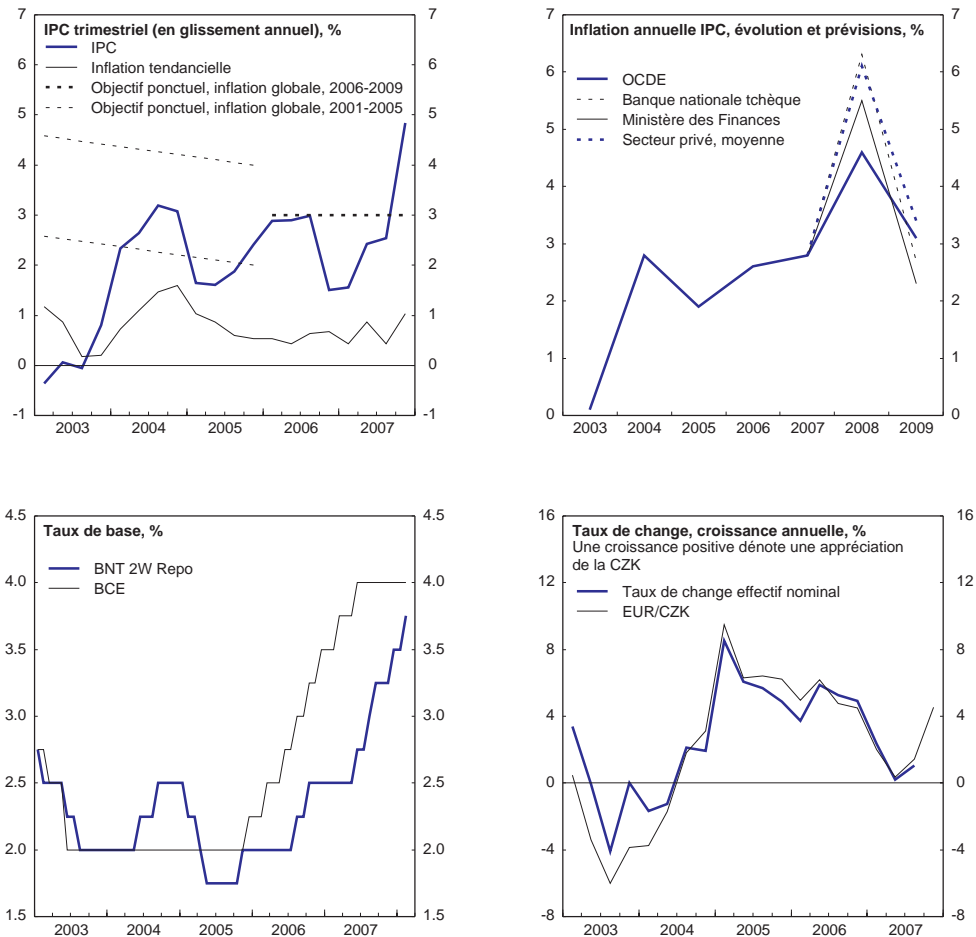
Le chapitre 4 n'examinera pas seulement l'évolution des échanges de biens et de la production ; il prendra également en compte les autres effets de la mondialisation sur l'économie tchèque. Comme dans les autres pays de l'OCDE, les multinationales bouleversent le commerce de détail, et les prix de certains biens importés font baisser l'inflation. De plus, un secteur des services échangeables se développe actuellement en République tchèque, mais il est encore très limité. On examinera aussi les mesures que les responsables pourraient prendre pour tirer parti au mieux de la mondialisation, dans l'intérêt des ménages et des entreprises.

## Quelques problèmes se posent du côté de l'inflation

Jusqu'au dernier trimestre 2007, la hausse des prix à la consommation restait inférieure à l'objectif central de 3 % qui avait été fixé au début de 2006 (graphique 1.4). L'inflation tendancielle est restée assez faible et, comme on l'a indiqué précédemment, l'écart de production, tout en devenant positif, est relativement faible. Toutefois, les évolutions récentes soulèvent plusieurs problèmes. La hausse de l'IPC s'est accélérée à 4½ pour cent au dernier trimestre de 2007, surtout à cause de la montée des prix des produits alimentaires et du pétrole, sous l'effet des forces du marché. En outre, plusieurs mesures qui ont été prises par les pouvoirs publics alimentent actuellement l'inflation. La mesure qui a eu le plus d'impact sur l'inflation est le relèvement du taux réduit de TVA, qui s'applique à des produits jouant un grand rôle, notamment les denrées alimentaires, et qui fait partie d'un vaste ensemble de mesures budgétaires (voir ci-après). Les prix s'accroissent également du fait de la forte augmentation des droits d'accise sur le tabac et de la composante réglementée des prix de l'énergie. Les hausses en cours des loyers réglementés, les nouvelles taxes environnementales et la mise en place d'une participation financière du patient dans le secteur de la santé contribuent elles aussi à la montée de l'IPC. Toutes ces mesures se traduisent au total par une nette accélération de l'inflation (graphique 1.4). Le risque est que, bien qu'on ait essentiellement affaire à des facteurs exceptionnels, cette accélération se répercute sur les anticipations inflationnistes et donc sur l'inflation tendancielle, en particulier si les prix des produits alimentaires et de l'énergie continuent d'amplifier la hausse des prix à la consommation.


Au total, malgré les problèmes que soulève la politique monétaire, rien n'indique que le régime de ciblage de l'inflation doit être profondément modifié. La banque centrale a entamé une série de relèvements de ses taux en juillet 2007 (graphique 1.4), qui sont passés de 2.25 à 3.75 % (en février 2008). Il s'agissait en partie de réagir aux risques qu'on a évoqués plus haut. Les modifications des taux directeurs dans les autres pays influent également sur la politique monétaire de la République tchèque, parce que les fluctuations du taux de change se répercutent fortement sur les prix à la consommation. De plus, il devient pertinent d'abaisser l'objectif d'inflation. En mars 2007, la banque centrale a annoncé qu'à compter de janvier 2010 l'objectif d'inflation serait de 2 %, chiffre exprimé en termes de croissance annuelle de l'indice des prix avec une fourchette de tolérance de  $\pm 1$  point de pourcentage, au lieu de 3 % avec la même fourchette de tolérance de  $\pm 1$  point. D'autres ajustements ont été annoncés, notamment la publication d'une trajectoire de taux d'intérêt (BNT, 2007)<sup>5</sup>. À cause des décalages qui sont en jeu, la fixation des taux d'intérêt tient déjà compte du nouvel objectif. Pour justifier son plus faible objectif d'inflation, la banque a avancé les motifs suivants : i) en 2010, les pressions à la hausse résultant des modifications des prix administrés actuellement programmées auront cessé de s'exercer ; ii) l'appréciation du taux de change réel ne fera plus autant monter l'inflation et le besoin de maintenir un écart d'inflation positif s'estompera peu à peu ; iii) le nouveau panier de consommation adopté en janvier 2007 met davantage l'accent sur les produits de base échangeables à prix non administrés, qui ont freiné la hausse de l'IPC, et iv) les anticipations inflationnistes des acteurs des marchés financiers sont ancrées à de bas niveaux (tout juste inférieurs à l'objectif à horizon de trois ans). Dans ces circonstances, la banque centrale juge approprié de fixer l'objectif d'inflation à un niveau plus bas, en accord avec la pratique des pays avancés. En dehors de ces arguments techniques, le nouvel

Graphique 1.4. Évolution des prix, des taux d'intérêt et du taux de change



Note : Le taux d'inflation correspond à la hausse de l'indice des prix à la consommation par rapport à celle du même trimestre de l'année précédente. L'inflation tendancielle est l'indice d'inflation corrigé de la Banque nationale tchèque, qui exclut les prix administrés, les combustibles et l'impact direct de la modification de la fiscalité indirecte.

Source : Banque nationale tchèque (CNB) ; Office statistique tchèque ; Banque centrale européenne (BCE) ; ministère tchèque des Finances, *Prévisions macroéconomiques*, janvier 2008 ; Banque nationale tchèque, *Rapport sur l'inflation*, février 2008 ; *Prévisions de consensus*, février 2008 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre 2007.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/314774263510>

objectif d'inflation est manifestement plus proche du taux qui sera probablement nécessaire et qu'il faudra sans doute respecter pour remplir les conditions d'entrée dans la zone euro.

## Une attitude conservatrice prévaut pour l'entrée dans la zone euro

La date cible pour l'entrée dans la zone euro (2009-10) fixée dans la Stratégie initiale d'adhésion de 2003 a déjà été manquée. Avec le recul, on peut penser qu'elle aurait probablement pu être respectée si une action très déterminée avait été menée. Techniquement, la première année possible d'entrée est maintenant 2012<sup>6</sup>. Bien qu'il semble possible de respecter d'ici là les critères de Maastricht, le gouvernement actuel n'a pas pris d'engagement sur une date. De plus, les principaux dirigeants font preuve d'une attitude plus conservatrice dans ce domaine que le précédent gouvernement. L'idée qui prévaut généralement est qu'il faut différer l'entrée dans la zone euro tant que l'économie n'est pas un peu plus alignée sur celle de la zone euro et que les réformes n'ont pas été



appliquées. Ce changement de cap se traduit par une Stratégie révisée que le gouvernement a adoptée en août 2007. Ce document ne spécifie pas de date cible et subordonne l'adoption de l'euro à l'amélioration de la flexibilité de l'économie (surtout pour ce qui concerne le marché du travail) et à l'assainissement des finances publiques.

#### Encadré 1.2. **La stratégie tchèque d'entrée dans la zone euro**

Les autorités tchèques considèrent que la durée de la participation au mécanisme de change II (MEC II) ne devrait guère être supérieure au minimum de deux ans exigé. Cela veut dire que l'adhésion au MEC II ne devrait pas avoir lieu avant que la probabilité de respect des critères de Maastricht soit bonne et que l'alignement soit satisfaisant. Une évaluation annuelle de l'état de préparation de l'économie est publiée dans un document établi conjointement par la banque centrale et le ministère des Finances, ce rapport contenant une recommandation au gouvernement sur l'opportunité d'adhérer au MEC II pour l'année civile suivante. La première évaluation a été faite à l'automne 2004. La dernière, publiée à la fin de 2007, a recommandé de ne pas adhérer au MEC II en 2008 (ministère des Finances et Banque nationale tchèque, 2007). Selon ce rapport, les principaux obstacles résident dans la situation des finances publiques et dans le degré de flexibilité du marché du travail, la conclusion étant qu'il faut poursuivre les réformes de façon que le déficit des finances publiques diminue d'au moins 0.5 % par an et soit nettement inférieur au niveau maximum autorisé par les critères de convergence de Maastricht.

Du point de vue de la convergence réelle et nominale, l'économie tchèque a effectivement encore un certain chemin à parcourir ; on l'a vu, le PIB réel par habitant atteint actuellement environ 75 % de la moyenne de la zone euro, et le niveau moyen des prix représente environ 60 % de la moyenne correspondante. Dans ces conditions, une autre conséquence de l'entrée dans la zone euro est que, l'instrument du taux de change ayant disparu, la convergence nominale incombe entièrement à l'inflation. Certes, dans le passé, ce vecteur a été important, la couronne s'appréciant généralement face à l'euro (graphique 1.4)<sup>7</sup>. En revanche, retarder l'entrée accroît les coûts d'opportunité, parce qu'on repousse ainsi les effets bénéfiques de l'adoption de l'euro (essentiellement la suppression du risque de taux de change). L'incertitude quant à l'ampleur et à la dynamique de ces coûts et avantages signifie que l'analyse économique ne peut guère éclairer le calendrier optimal d'entrée, bien qu'elle puisse aider à la prise de décision. À cet égard, il est important que le rapport annuel établi conjointement par le ministère des Finances et la BNT (encadré 1.2) continue d'évaluer objectivement l'alignement et que la décision concernant l'entrée prenne dûment en compte ces coûts et avantages.

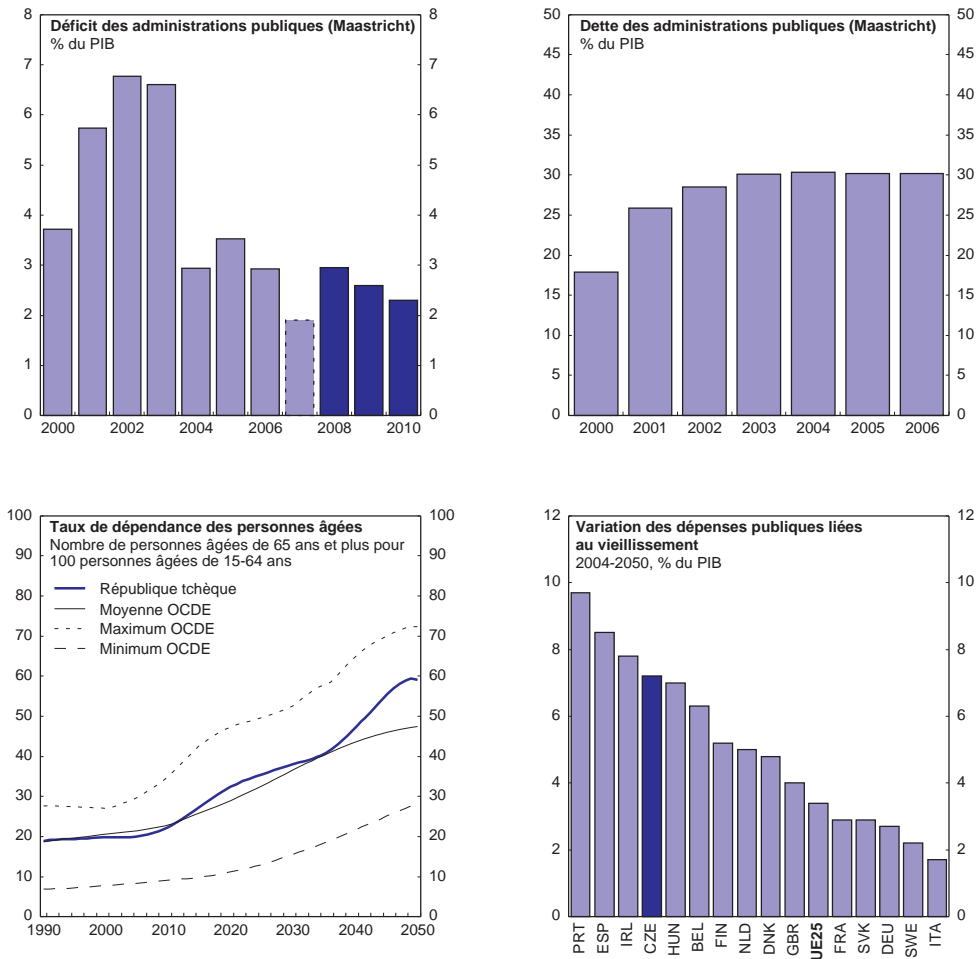
## Les principaux enjeux

### **Assurer la viabilité budgétaire**

La viabilité budgétaire est un problème ancien. Les déficits n'ont jamais atteint un niveau de nature à provoquer une crise macroéconomique. Malgré tout, les dépenses publiques comportent une série de transferts et de services qui sont souvent inefficients. En conséquence, l'impôt est plus lourd qu'il ne devrait l'être et la prestation des services publics mobilise plus de ressources qu'il n'est nécessaire. La situation budgétaire a


grandement bénéficié du rythme rapide de croissance. En fait, les bonnes surprises ont été nombreuses. Le budget 2007 en offre un bon exemple. Le ministère des Finances avait estimé au départ le déficit des administrations publiques à 4 % du PIB, du fait des hausses de dépenses votées par le Parlement avant les élections générales de 2006 (plusieurs prestations sociales ont été nettement augmentées)<sup>8</sup>. Mais les recettes ayant été supérieures aux prévisions, le résultat devrait être un déficit de 1.9 % du PIB et il semble probable que l'objectif de déficit de 2.3 % en 2010 pourra être facilement réalisé (graphique 1.5).

Graphique 1.5. **Évolution budgétaire et problèmes à venir**



Note : Le déficit pour 2007 est une estimation ; pour 2008 à 2010, il correspond aux objectifs du gouvernement.

Source : Commission européenne (2006) L'impact du vieillissement sur les dépenses publiques, rapport spécial n° 1/2006 ; Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 2007 ; Nations Unies, Perspectives démographiques mondiales : révision de 2006, projections de la population à variante moyenne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/314864873202>

S'il faut réformer les finances publiques, c'est surtout parce que s'annonce un vieillissement rapide de la population, qui pèsera énormément sur les dépenses au titre de la santé et des retraites. Le taux de dépendance des personnes âgées augmentera rapidement ces prochaines années (graphique 1.5). Selon les prévisions démographiques des Nations Unies, la démographie tchèque connaîtra deux phases de vieillissement

accéléralé au cours de la première moitié de ce siècle ; l'une débutera ces prochaines années pour se terminer à la fin des années 2020, et l'autre commencera au milieu des années 2030 pour finir vers 2050 (graphique 1.5). Les calculs effectués pour le rapport de la Commission européenne concernant l'impact du vieillissement sur les dépenses publiques illustrent les conséquences budgétaires possibles (Commission européenne, 2006). Selon ce rapport, les pressions supplémentaires sur les dépenses équivaldront à près de 7 % du PIB en 2050, à politiques inchangées ; la République tchèque sera l'un des pays où les pressions budgétaires liées au vieillissement seront les plus prononcées dans l'Union européenne (graphique 1.5). Pour faire face à ce phénomène, il ne faudra pas seulement des réformes dans les domaines liés au vieillissement ; il faudra aussi dégager des gains d'efficience sur d'autres postes de dépenses.

Malgré une situation politique délicate (encadré 1.1), le gouvernement actuel a entamé positivement son mandat par un ensemble de mesures budgétaires comportant de vastes réformes de la fiscalité et des dépenses, dont un grand nombre constituent la première étape d'une action plus ambitieuse. Cet ensemble de mesures contenait plus de réformes fiscales que de réformes des dépenses, mais certaines des mesures coté dépenses étaient importantes. Par exemple, une participation financière du patient a été mise en place pour certains services de santé. On fera le point au chapitre 2 sur les réalisations et les plans concernant la fiscalité et les dépenses.

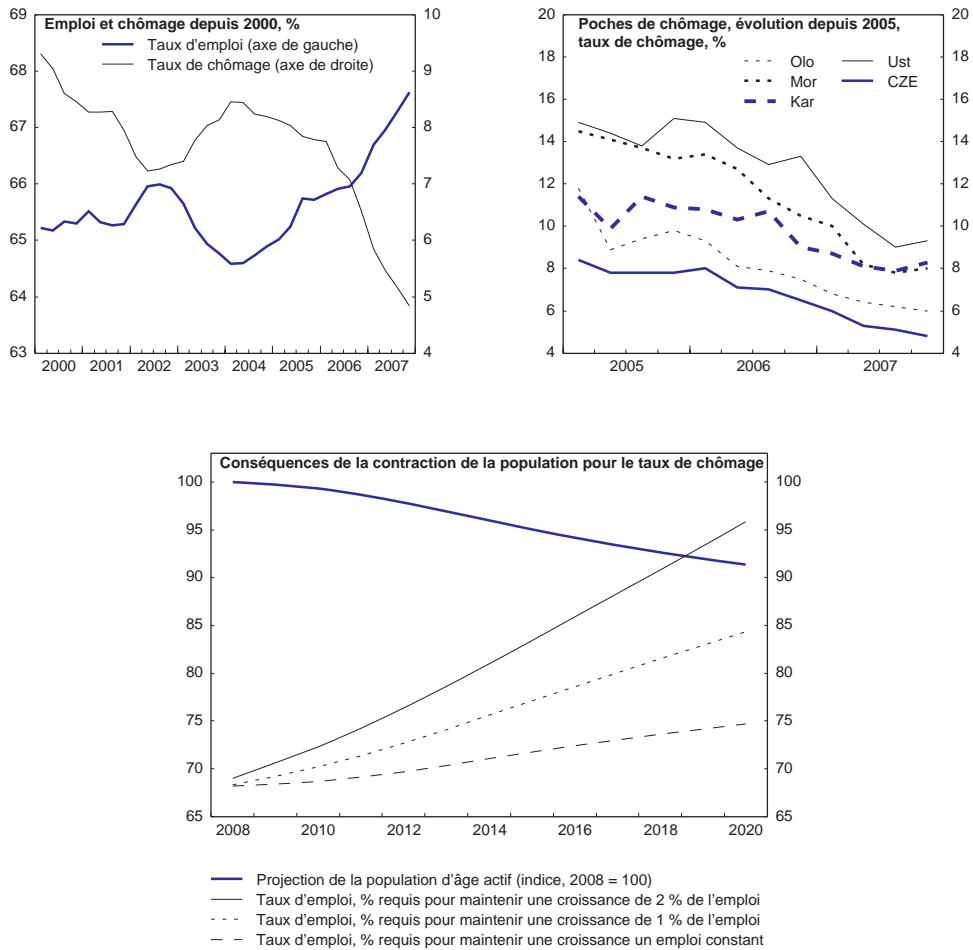
### **Améliorer l'offre de main-d'œuvre**

Un deuxième enjeu est l'amélioration de l'offre de main-d'œuvre potentielle et des niveaux de qualification. Les *Études* précédentes ont souligné la nécessité de réformes dans l'éducation et d'ajustements du côté de l'offre. Les réformes s'imposaient en partie pour remédier au chômage structurel régional dû à l'ajustement industriel. De plus, la République tchèque a encore un certain chemin à parcourir pour atteindre les niveaux éducatifs d'un grand nombre d'autres pays de l'OCDE, surtout pour l'enseignement supérieur. Cette question, et d'autres relevant de la politique de l'éducation, ont fait l'objet d'un examen approfondi dans l'*Étude* précédente.

L'accéléralion de la croissance a eu des effets sensibles sur le marché du travail. Le taux d'emploi a progressé de plus de deux points par rapport à 2005 et le taux de chômage a fortement baissé (graphique 1.6). Au dernier trimestre 2007, le taux de chômage était inférieur à 5 %. L'élément positif est que, parallèlement à la croissance du PIB au niveau régional, la situation du marché du travail s'est améliorée dans tout le pays. En fait, le problème d'un chômage structurel très régionalisé s'est nettement atténué. Depuis 2005, le taux de chômage a fortement baissé dans les régions qui avaient perdu beaucoup d'emplois dans les années 90 (graphique 1.6). Dans ce contexte, le chômage de longue durée a diminué<sup>9</sup>.


La situation s'est tellement améliorée sur le marché du travail qu'un problème de pénurie de main-d'œuvre commence à se poser. Il s'amplifiera avec la contraction de la population d'âge actif qui s'amorcera ces prochaines années. En conséquence, il faudra que le taux d'emploi progresse nettement si l'on veut préserver à l'avenir ne serait-ce qu'un niveau constant d'emploi (graphique 1.6). Face à cette évolution, on devra non seulement surveiller encore de près le chômage structurel, mais aussi prendre des mesures pour accroître la population active et relever le niveau de qualification. Ce dossier fera l'objet du chapitre 3. Jusqu'à un certain point, l'immigration a déjà contribué à combler certains déficits de main-d'œuvre. Les registres de la population montrent en effet que le

Graphique 1.6. Évolution de l'emploi et du chômage



Note : Le taux d'emploi correspond à l'emploi total, divisé par la population d'âge actif ; données trimestrielles. La population trimestrielle est interpolée à partir des chiffres annuels et fait l'objet d'une projection pour 2007. Régions : Olo-Olomoucký, Mor-Moravskoslezský, Kar-Karlovarský, Ust-Ústecký. Les quatre régions indiquées sont les régions de niveau NUTS3 qui avaient un taux de chômage supérieur à 10 % au premier trimestre de 2005. Il y a au total 14 régions au niveau NUTS3.

Source : Office statistique tchèque ; Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; Nations Unies, Perspectives démographiques mondiales : révision de 2006, projections de la population à variante moyenne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/315022570421>

nombre d'étrangers résidant en République tchèque plus de 90 jours a augmenté de 40 % entre 2005 et 2007, l'immigration ne représentant toutefois encore qu'une faible proportion de la population totale<sup>10</sup>. Le chapitre 4 sera consacré à la politique d'immigration.

## L'évolution dans les autres secteurs

L'action menée dans toute une série d'autres secteurs contribue bien évidemment à créer un environnement propice à la croissance. Comme dans un grand nombre d'autres pays, la politique d'innovation a pris de plus en plus d'importance ces dernières années. C'est pourquoi elle a été examinée dans l'Étude de 2006. Les questions qui ont trait aux formalités administratives, au régime juridique des entreprises et à la corruption ont souvent été traitées dans les Études précédentes. Des progrès ont été accomplis dans ces secteurs, mais ils sont plutôt lents et de nombreuses améliorations sont possibles. Enfin,

les *Études* précédentes ont en général examiné la situation du point de vue de la politique de la concurrence, dont l'enjeu primordial, comme dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE est de faire jouer efficacement la concurrence dans les industries de réseau.

### **Politique de l'innovation**

L'examen mené dans l'*Étude* de 2006 concluait que les grands objectifs étaient tout à fait judicieux, à savoir favoriser la recherche dans le secteur privé et s'appuyer davantage sur les mécanismes du marché dans la recherche publique. Mais le cadre d'action et la mise en œuvre étaient entachés de certaines faiblesses. Les recommandations détaillées allaient en particulier dans le sens d'une simplification par réduction du nombre des postes budgétaires liés à la R-D. De plus, l'examen préconisait une meilleure coordination et une plus large représentation des entreprises dans l'administration de la politique de l'innovation. Le passage d'un financement de type institutionnel à un financement par projet était jugé rationnel. En outre, l'examen recommandait de prêter attention à l'impact des mesures fiscales récentes en faveur de la R-D et de mettre en œuvre prudemment la création d'un fonds de capital-risque pour les PME financé par l'État.

Des initiatives ont été prises en ce sens. Un changement positif est en cours pour développer le financement de la R-D par projet. La part de ce type de financement, qui était de 43 % en 2005, devrait atteindre 53 % cette année. De plus, un ensemble de réformes est actuellement mis en œuvre pour réduire le nombre des postes budgétaires (de 22 à 10), centraliser davantage les politiques de la recherche et les compétences d'exécution au sein du Conseil de la recherche-développement et réaménager l'administration des subventions en faveur de la recherche. Les autorités envisagent en outre actuellement de nouvelles déductions fiscales pour les dépenses de R-D. L'allégement actuel a été très bien accueilli, puisque les dépenses de R-D du secteur privé ont apparemment augmenté de 20 % entre 2005 et 2006. Mais cette progression masque probablement des effets d'aubaine et de comptabilité créatrice. Il faudrait prendre en compte ces risques dans toute nouvelle mesure.

### **Droit des sociétés, formalités administratives et corruption**

Le nouveau régime de la faillite, longtemps attendu, est entré en vigueur en janvier. Il devrait renforcer les droits des créanciers et accélérer le règlement des créances, ce qui contribuera à réduire le très long délai nécessaire en République tchèque pour mettre fin aux activités d'une entreprise par rapport aux autres pays (voir l'*Étude* de 2006)<sup>11</sup>. Les autorités s'efforcent actuellement d'accélérer encore les actions judiciaires en développant l'utilisation des communications électroniques et en allégeant les procédures.

En ce qui concerne les formalités administratives, une étude concernant les instances étatiques a été publiée en 2006 (gouvernement de la République tchèque, 2006). Ce rapport comporte des estimations du coût financier des formalités administratives et conclut que la meilleure façon de procéder est de réduire les demandes de renseignements grâce à une coordination plus étroite entre les administrations, une simplification des demandes et la suppression des informations redondantes. À la suite de ce rapport, un large objectif de 20 % d'allégement des formalités administratives en 2010 a été défini. De plus, une procédure simplifiée d'immatriculation des entreprises s'applique depuis le milieu de 2006.

Certains éléments préliminaires montrent que la campagne contre la corruption a été payante. En 2006 et en 2007, la République tchèque a vu s'améliorer sa notation selon

l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Malheureusement, la République tchèque a encore connu quelques affaires très médiatisées. Celles concernant le budget 2004-06 de l'UE sont particulièrement préoccupantes, sachant que ces financements seront en forte augmentation pour le budget 2007-13. En ce qui concerne les mesures prises récemment, on note la mise en œuvre, en janvier 2007, d'une loi sur les conflits d'intérêts, qui soumet un plus grand nombre de catégories d'agents publics à une déclaration annuelle de patrimoine et de revenu. De plus, un projet pilote créant un service d'appels anticorruption est en cours de réalisation, et le Parlement est saisi d'un projet de loi aggravant les sanctions pour corruption et blanchiment de capitaux et accordant des pouvoirs spéciaux à la police dans les affaires de corruption. En outre, plusieurs ministères et administrations régionales ont annoncé un plan d'action pour lutter contre la corruption<sup>12</sup>.

Plusieurs initiatives relevant dans d'autres domaines ont des retombées positives pour la lutte contre la corruption. Dans le cadre du développement de l'administration électronique, un réseau de 2 300 « Czech Points » se met actuellement en place, les administrés pouvant ainsi avoir accès aux bases de données et aux attestations officielles, en particulier au registre des entreprises et au livre foncier. Cela devrait réduire les pots-de-vin pour l'obtention de documents officiels. Les paiements en espèces non déclarés devraient également diminuer dans le secteur de la santé avec l'introduction d'une participation financière du patient pour les consultations de médecins (voir le chapitre 2).

### **Concurrence**

La position dominante d'opérateurs historiques dans les industries de réseau reste l'une des principales préoccupations de l'Office de la concurrence (*Úřad pro ochranu hospodářské soutěže*, ÚOHS) et des régulateurs sectoriels. Dans le secteur du gaz, le choix du fournisseur a été ouvert aux particuliers en janvier 2007, six mois avant l'échéance fixée dans la directive de l'UE. Il faut se féliciter de cette mesure, mais l'opérateur historique, RWE, conserve un poids considérable dans la chaîne d'approvisionnement. À l'automne 2006, il s'est vu infliger une amende pour avoir renforcé les barrières à la concurrence dans la distribution de gaz (RWE détient une participation majoritaire dans six des huit entreprises de distribution). De plus, RWE entrave l'accès aux installations de stockage<sup>13</sup>. À l'heure actuelle, aucune mesure n'est envisagée pour séparer la propriété du réseau de transport et des services de commercialisation, ni pour obliger l'opérateur historique à céder certaines autres activités, notamment dans la distribution de gros au niveau régional<sup>14</sup>.

Dans le secteur de l'électricité, les ménages peuvent eux aussi choisir leur fournisseur depuis janvier 2007. Le réseau de transport a été dissocié des autres activités de l'opérateur historique et est exploité par une entreprise à capitaux publics. Malgré tout, ČEZ reste très influente. Elle contrôle plus de 70 % des capacités de production et 45 % de la distribution. De plus, l'État détient encore la majorité de son capital, de sorte que des liens indirects subsistent avec le réseau de transport. L'État a cédé une faible fraction de sa participation à la fin de 2007, mais cette cession visait uniquement à lui procurer des recettes supplémentaires et n'a pas été le prélude à une privatisation intégrale. En tout état de cause, il serait essentiel de scinder l'entreprise avant privatisation. Les préoccupations géopolitiques sont l'un des facteurs qui empêchent de nouvelles cessions, mais les dividendes versés sont souvent très substantiels. Par exemple, en 2007, ces dividendes ont permis à l'État et aux administrations publiques de réduire leur déficit d'environ 0.4 % du PIB<sup>15</sup>.

Le prix des télécommunications demeure élevé par rapport aux autres pays de l'OCDE et il contribue au faible taux d'utilisation de l'Internet haut débit<sup>16</sup>. Néanmoins, l'opinion qui prévaut généralement est que la réglementation et la surveillance de ce secteur sont tout à fait correctes et que la concurrence s'intensifie. La réglementation a été ajustée sur certains points. En particulier, les règles spéciales qui restreignaient les prérogatives de l'Office de la concurrence dans les télécommunications ont été abrogées en 2007. Une stricte surveillance dans ce secteur s'impose encore, les affaires récentes mises à jour par l'autorité de la concurrence illustrant l'action menée par l'opérateur historique pour limiter la concurrence<sup>17</sup>.

Dans d'autres secteurs, l'Office de la concurrence met davantage l'accent sur les relations publiques, la transparence et la sensibilisation (en ayant des discussions directes avec les parties sans agir juridiquement). Une campagne est actuellement en cours pour éliminer les réglementations superflues qui s'appliquent aux professions libérales. De plus, l'Office de la concurrence a judicieusement résisté aux mesures inadéquates qui étaient proposées pour protéger les fournisseurs des chaînes de distribution<sup>18</sup>. Enfin, l'Office de la concurrence élabore de nouveaux outils pour lutter contre les ententes. Il s'est doté d'un service spécialisé dans la lutte contre les ententes, et il existe un nouveau dispositif de clémence qui, entre autres, protège mieux les parties donnant des informations sur les ententes. La presse a souvent fait état de soupçons d'entente dans la construction d'autoroutes ; ce dossier a été examiné, mais aucune procédure officielle n'a été ouverte<sup>19</sup>.

### **Politique de l'environnement**

Plusieurs mesures ont été prises pour réduire les émissions de dioxyde de carbone. Les directives de l'UE se sont traduites par de nouvelles taxes environnementales sur la fourniture d'énergie et par l'adjonction obligatoire de biocarburants à l'essence et au gazole<sup>20</sup>. De nouveaux instruments fiscaux sont envisagés, mais pas avant 2010. La principale mesure pour favoriser la production d'énergies renouvelables reste le dispositif « bonus vert », avec lequel les producteurs peuvent choisir un prix final garanti ou bénéficier d'une prime par rapport au tarif de l'électricité sur le marché. Comme pour les dispositifs similaires mis en place dans d'autres pays, le risque est que la subvention soit trop élevée par rapport aux possibilités de production et qu'ainsi plus de fonds publics que nécessaire soient dépensés pour attirer les producteurs.

La pollution atmosphérique reste problématique en zone urbaine. Le rapport annuel sur l'état de l'environnement pour 2006 a souligné les effets négatifs résultant de la conjonction d'un accroissement du trafic, de l'ancienneté des véhicules et de la mauvaise qualité des revêtements (ministère de l'Environnement, 2006). Cela reflète les préoccupations évoquées dans l'*Examen des performances environnementales de la République tchèque* établi par l'OCDE (OCDE, 2005). Les unités de chauffage résidentiel sont une autre source importante de pollution atmosphérique. Les autorités modifient actuellement plusieurs paramètres de la taxe routière annuelle pour inciter les usagers à acquérir des véhicules plus performants ; par exemple, l'aide en cas de remplacement d'un véhicule ancien a été augmentée. Il est en outre prévu d'inciter le secteur public à utiliser des véhicules plus écologiques. S'agissant des unités de chauffage domestique, il est prévu de durcir les contrôles et de promouvoir l'utilisation de combustibles respectueux de l'environnement.

La modernisation du traitement des eaux usées retient de plus en plus l'attention. En particulier, les progrès sont trop lents vu l'échéance de 2010 fixée dans la directive de l'UE (Cour des comptes, 2007). Ce retard tient en partie à un différend qui a dû être réglé entre les autorités tchèques et la Commission européenne au sujet des types de contrats de traitement des eaux usées pouvant bénéficier des financements de l'UE<sup>21</sup>. En outre, il semble que certaines collectivités locales éprouvent des difficultés à financer les investissements nécessaires, malgré les financements mis à disposition par l'UE<sup>22</sup>.

## Notes

1. La croissance de 6.6 % (en glissement annuel, taux désaisonnalisé) pour le dernier trimestre 2007 a été annoncée début mars. L'Office statistique tchèque estime qu'environ 0.6 point de cette croissance résulte d'une consommation accrue de soins de santé en prévision de l'introduction d'une participation financière pour les médicaments et certains services. En l'absence de ces effets, le PIB aurait donc augmenté de 6 %.
2. Selon l'Office statistique tchèque, le PIB par habitant à Prague était déjà légèrement supérieur à 165 % de la moyenne de l'UE en 2006, alors qu'il se situait entre 60 et 75 % dans toutes les autres régions au niveau NUTS3.
3. Les estimations de l'OCDE pour la croissance potentielle et l'écart de production dans le cas de la République tchèque reposent sur les différences entre les résultats et les tendances d'évolution des facteurs de production. Les chiffres exacts pour 2007 sont une croissance de la production potentielle de 5.3 % et un écart de production de 1.3 %. Dans ses prévisions de janvier 2008, le ministère des Finances estime à environ 1.3 % l'écart de production pour 2007 (ministère des Finances, 2008). La Banque nationale tchèque, dans ses prévisions de février 2008, retient un écart trimestriel de production du même ordre de grandeur et indique que cet écart a déjà commencé de se réduire (BNT, 2008).
4. On ne dispose pas de données indiquant un accroissement du volume des prêts improductifs parmi les entreprises et ménages tchèques. Au contraire, la part de ces créances a diminué ces derniers mois, dans le prolongement d'une tendance perceptible depuis plusieurs années. Selon la Banque nationale tchèque, en décembre 2007 la part des créances improductives était de 7.2 % dans le secteur des entreprises et de 2.7 % dans le secteur des ménages.
5. Le communiqué de mars 2007 de la BNT a annoncé également, à partir de 2008, une moindre fréquence des réunions de politique monétaire (8 réunions par an, au lieu de 12) et la divulgation des votes des membres du conseil d'administration (auparavant, seul le nombre de voix était indiqué).
6. Si le rapport conjoint de la BNT et du ministère des Finances (voir l'encadré 1.2) recommande d'adhérer au MEC II durant l'année suivante, la participation minimale de deux ans au MEC II pourrait commencer au début de 2009 et se terminer à la fin de 2011. Si l'on tient compte du délai nécessaire pour l'évaluation et pour le basculement à l'euro, il est très peu probable que le changement puisse se faire avant 2012.
7. La dépréciation de la couronne en 2003 indiquée dans la partie inférieure droite du graphique 1.4 était un phénomène temporaire. Auparavant, la monnaie s'était appréciée continuellement depuis la crise monétaire de la fin des années 90.
8. Plusieurs de ces hausses de dépenses sont intervenues à l'initiative de Parlementaires un peu avant les élections, et pas à l'initiative du gouvernement. Il y a eu en particulier de fortes hausses de certaines prestations sociales. Le *Programme de convergence* de 2007 (ministère des Finances, 2007) estime les dépenses supplémentaires totales à environ 1 % du PIB.
9. Au début de 2008, les données concernant la durée du chômage n'étaient connues que jusqu'en 2006. Toutefois, ces chiffres font apparaître une forte baisse du chômage de longue durée et du chômage à court terme.
10. Au total, environ 392 000 étrangers ont été enregistrés comme résidant plus de 90 jours en 2007, contre environ 278 000 en 2005. Cela représente à peu près 3.8 % de la population totale en 2007.
11. Selon les indicateurs de pratique des affaires de la Banque mondiale pour 2007, il faut environ 9 ans pour liquider une entreprise en République tchèque, contre 2, 3 et 4 ans respectivement en Hongrie, Pologne et Slovaquie (Banque mondiale, 2007).



12. Dans la version antérieure, la police pouvait provoquer la corruption, par exemple, en faisant proposer des pots-de-vin à des suspects par des agents infiltrés. Ces possibilités n'ont pas été retenues dans le texte final, bien qu'elles soient censées avoir fait preuve de leur efficacité en Slovaquie et en Pologne. Selon le projet de loi actuel, des agents infiltrés peuvent être utilisés pour démasquer la corruption. De plus, dans le cadre d'une enquête pour corruption, les autorités fiscales ne sont plus tenues au secret.
13. Une réglementation inadaptée entrave également l'accès aux installations de stockage de gaz. Du fait des restrictions à l'accès au stockage, les concurrents ne peuvent que difficilement offrir leurs services aux segments dont la demande varie, en particulier les ménages.
14. Les autorités tchèques font notamment valoir à cet égard que la séparation de la propriété du réseau de transport n'aurait guère d'avantages en raison des choix très limités pour la production nationale et l'approvisionnement extérieur ; en effet, le gaz est importé pour l'essentiel de Russie.
15. En 2007, l'État a perçu pour sa participation au capital de ČEZ des dividendes de 14.8 milliards CZK. Selon les règles de la comptabilité nationale, les paiements de dividendes constituent des recettes. En théorie, les dividendes futurs se reflètent dans le cours de l'action, ce qui veut dire que l'État serait « perdant » en procédant à de nouvelles cessions. Or, le produit des privatisations n'est pas comptabilisé en recettes et ne peut donc couvrir directement les déficits publics, bien qu'il en soit tenu compte dans la dette (il y a donc un impact indirect sur le déficit du fait de la baisse du coût de service de la dette).
16. Les dernières *Perspectives des communications de l'OCDE* (OCDE, 2007) contiennent une comparaison internationale complète des tarifs des télécommunications (en 2006). Pour les 7 paniers de consommation retenus pour la téléphonie fixe et mobile, la République tchèque a des tarifs qui comptent parmi les plus élevés dans la zone OCDE à parité de pouvoir d'achat. Par exemple, une ligne fixe résidentielle à intensité moyenne d'utilisation coûte au moins 60 % de plus que dans la majorité des pays de l'OCDE. Le coût de l'accès à Internet haut débit est également élevé si l'on prend en compte le tarif par mégabit/seconde. Au milieu de 2006, il y avait moins de 10 abonnés à Internet haut débit pour 1 000 habitants en République tchèque, contre au moins 15 dans la plupart des autres pays de l'OCDE.
17. Par exemple, en 2005, l'opérateur historique (maintenant *Telefónica O2 Czech Republic*, ex-*Czech Telecom*) s'est vu infliger une amende de 205 millions CZK pour abus de position dominante dans le calendrier de ses offres de prix de gros et de revente (Office de la concurrence, 2006).
18. Un projet de loi introduisant la notion de « dépendance économique » a reçu au départ l'appui de l'Office de la concurrence, qui a ensuite considéré que, du fait d'amendements ultérieurs, le texte était devenu trop strict. Le Président a fait jouer par la suite son veto sur avis de l'Office. L'Office s'est aussi vivement opposé à plusieurs initiatives législatives visant à interdire la vente au-dessous du coût de revient.
19. Un rapport conjoint de la Cour des comptes et de son homologue allemande a comparé les coûts de construction sur les sections allemande et tchèque de l'autoroute Prague-Dresde. Par exemple, le coût des tunnels du côté tchèque était plus élevé que du côté allemand (Cour des comptes et Bundesrechnungshof, 2006).
20. Les nouvelles taxes environnementales frappent les fournisseurs des consommateurs finals ou les opérateurs de réseaux de distribution ou de transport. La taxe est fixée en couronnes tchèques par unité énergétique. Par exemple, elle est de 23.8 CZK par mégawattheure pour l'électricité. Les premières dispositions concernant l'adjonction de biocarburants sont entrées en vigueur en septembre 2007, et en janvier 2009 le gazole devra contenir 4.5 % d'ester méthylique d'huile végétale et l'essence 3.5 % de bioéthanol. Ces mesures font partie de la vaste action menée par l'UE pour développer l'utilisation des énergies renouvelables, l'objectif étant 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation totale finale d'énergie de l'UE en 2020, avec notamment un objectif de 10 % pour les biocarburants dans les carburants destinés au transport. En ce qui concerne le système de permis d'émission de l'UE, les autorités tchèques contestent le quota attribué par la Commission européenne pour 2008-12. Ce quota est inférieur de près de 15 % à celui qui avait été initialement demandé. Cette controverse pourrait s'apaiser si la Commission peut réaliser ses plans d'attribution de quotas au niveau de l'ensemble de l'UE.
21. Un grand nombre de collectivités locales ont externalisé le traitement des eaux usées, ce qui pose des problèmes pour l'octroi des financements de l'UE. Ces problèmes ont été réglés en subordonnant le droit au financement à la durée du contrat.
22. Les crédits pour l'environnement représentent près de 20 % du budget de l'UE 2007-13 et une grande partie de ces crédits sont affectés à l'investissement dans le traitement et la distribution de l'eau.

## **Bibliographie**

- AIE (2005), *Energy Policies of IEA Countries, The Czech Republic*, Agence internationale de l'énergie, Paris.
- Banque mondiale (2007), *Pratique des affaires 2007*, Banque mondiale, Washington, DC.
- BNT (2008), *Inflation Report*, Banque nationale tchèque, Prague, février.
- BNT (2007), *The CNB's new inflation target and changes in monetary policy*, Banque nationale tchèque, Prague, mars.
- Commission européenne (2007), *Tableau d'affichage du marché intérieur*, n° 16, Commission européenne, Bruxelles, juillet.
- Commission européenne (2006), « L'impact du vieillissement sur les dépenses publiques », *Rapport spécial de la Direction générale des affaires économiques et financières*, n° 1/2006, Commission européenne, Bruxelles.
- Cour des comptes (2007), « Financial resources expended on construction and renovation of water treatment and ecological facilities », *Bulletin*, 3/2007, Cour des comptes, Prague.
- Cour des comptes et Bundesrechnungshof (2006), *Joint Report on Parallel Audits of Expenditure on the Construction of the Motorway Prague-Dresden, Prague-Berlin*.
- Gouvernement de la République tchèque (2006), *Reform of the Central State Administration: Analysis of the Administrative Burdens on Business*, Department of Regulatory Reform and Central State Administration Reform, Prague, février.
- Hajek, M. (2005), « Economic growth and total factor productivity in the Czech Republic from 2002 to 2004 », *Working Papers*, n° V/2005. Centrum Ekonomických Studií (CES).
- Ministère de l'Environnement (2006), *Report on the Environment in the Czech Republic*, ministère de l'Environnement, Prague.
- Ministère des Finances et Banque nationale tchèque (2007), *Assessment of the Fulfilment of the Maastricht Convergence Criteria and the Degree of Economic Alignment of the Czech Republic with the Euro Area*, ministère des Finances, Prague.
- Ministère des Finances (2008a), *Macroeconomic Forecast*, ministère des Finances, Prague, janvier.
- Ministère des Finances (2008b), *The impact of euro introduction on the Czech economy*, ministère des Finances, Prague.
- Ministère des Finances (2007), *Convergence Programme*, ministère des Finances, Prague.
- OCDE (2007), *Perspectives des communications de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Études économiques de l'OCDE : République tchèque*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005), *Examens environnementaux de l'OCDE : République tchèque*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Études économiques de l'OCDE : République tchèque*, OCDE, Paris.
- Office de la concurrence (2006), *UHOS 2006 Annual Report*, Office pour la protection de la concurrence, Prague.
- Singer, M. (2006), *Twin crisis in the Czech Republic: Causes Consequences and Lessons*, Banque nationale tchèque, Prague.

## ANNEXE 1.A1

## Progrès de la réforme structurelle

Ce tableau dresse le bilan des mesures prises à la suite des recommandations formulées dans les *Études* précédentes. Les recommandations nouvelles formulées dans le cadre de la présente *Étude* figurent dans chaque chapitre considéré.

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
<b>A. Assurer la viabilité budgétaire : budgétisation au niveau de l'administration centrale</b>	
Dans le Cadre de dépenses à moyen terme, se garder de diluer l'impact des plafonds de dépenses, supprimer les possibilités de détournement des règles sur les dépenses conjoncturelles et éviter toute utilisation mal avisée des recettes exceptionnelles.	Le Cadre de dépenses à moyen terme n'a pas été modifié, mais le gouvernement a fait part de sa ferme détermination à s'y tenir. Dans le passé, les plafonds de dépenses ont été relevés pour des raisons ponctuelles, voire n'ont pas été respectés.
Intégrer davantage les fonds extrabudgétaires dans les procédures budgétaires générales.	Aucune mesure importante depuis la liquidation du Fonds pour la propriété de l'État et de l'Agence tchèque de consolidation.
<i>Autres mesures sans lien avec les recommandations :</i>	Un nouveau système de fonds de réserve reposant sur des comptes de « droits à dépenses » a été mis en place.
<b>B. Assurer la viabilité budgétaire : réforme des dépenses publiques</b>	
<b>Retraites (examen approfondi dans l'Étude de 2006)</b>	
Pour la décision finale concernant la réforme des retraites, s'appuyer sur le large éventail de réformes détaillées élaborées systématiquement en 2005.	Aucune décision finale n'a été prise. Toutefois, des changements paramétriques ont été proposés au Parlement, notamment un nouveau relèvement de l'âge de la retraite et une modification des conditions d'ouverture des droits. La création d'un régime volontaire à cotisations définies par démembrement du système par répartition est à l'examen.
<b>Santé (examen approfondi dans l'Étude de 2003)</b>	
Les grands objectifs de la réforme devraient être les suivants :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préciser et définir de façon plus restrictive les services de santé universels et permettre aux marchés privés des services complémentaires de se développer.</li> <li>● Faire jouer un plus grand rôle aux frais payés par les utilisateurs dans l'ensemble du système de santé.</li> <li>● Renforcer le suivi de la production et de la qualité des services.</li> <li>● Améliorer l'efficacité par une plus grande coopération horizontale et verticale entre fournisseurs de soins de santé.</li> <li>● Mettre davantage l'accent sur les mesures préventives, notamment les programmes de sensibilisation du public.</li> </ul>	Les mesures budgétaires de 2007 ont introduit une première phase de réforme, notamment en instaurant une participation financière à certains services médicaux. Une deuxième phase de réforme est en préparation ; elle devrait profondément réaménager le système d'assurance. Une troisième phase de réforme est envisagée. En principe, ces mesures devraient répondre à plusieurs recommandations antérieures.
<b>Collectivités locales et régionales (examen approfondi dans l'Étude de 2006)</b>	
Exploiter les économies d'échelle par :	Aucune mesure importante.
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des incitations financières à la fusion de communes.</li> <li>● Des mesures encourageant la fourniture de services en coopération.</li> <li>● La rationalisation des réseaux de services qui exercent des fonctions administratives relevant de l'État.</li> </ul>	
Améliorer le financement et la responsabilité :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● En durcissant les règles d'endettement.</li> </ul>	Lorsque le service de la dette est supérieur à 30 %, le ministère des Finances exerce maintenant une surveillance plus étroite, mais il n'y a pas de sanctions efficaces en place.
En élargissant les pouvoirs de contrôle de la Cour des comptes et en développant la base de données ARIS.	Les collectivités locales peuvent maintenant choisir entre cinq taux de taxation des biens immobiliers

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
En élargissant les marges de manœuvre des régions et communes en matière de prélèvements fiscaux, notamment pour les impôts sur les biens immobiliers.	
En incitant les administrations infranationales à participer à des évaluations comparatives.	
En renforçant la surveillance et la transparence pour la passation des marchés publics.	
<b>C. Le marché du travail : améliorer l'efficacité et la base de qualifications</b>	
<b>Taxation du travail</b>	
Centrer l'effort sur la réduction des coûts de main-d'œuvre non salariaux, en particulier à l'extrémité inférieure de l'échelle des salaires.	Le programme fiscal de 2007 a donné plus de poids à la fiscalité indirecte par rapport à la fiscalité directe. Un régime de taux d'imposition uniforme du revenu des personnes physiques a été mis en place ainsi qu'un plafonnement des cotisations de sécurité sociale.
Prendre de nouvelles mesures d'alignement du traitement fiscal de l'emploi salarié et du travail indépendant afin de réduire la fraude fiscale.	L'incitation à conclure des contrats de travail indépendant est sans doute aujourd'hui plus forte, car les réformes fiscales de 2008 devraient être avantageuses pour le travail indépendant. En outre, une disposition interdisant le pseudo-travail a été levée.
<b>Régimes de protection sociale et autres transferts</b>	
Les plans de renforcement des incitations à la recherche d'emploi dans le système de protection sociale sont de bonnes initiatives et les autorités ne devraient pas hésiter à les mettre en œuvre.	Un deuxième niveau de prestations sociales, moins généreuses, a été mis en place en 2007 ; il sanctionne en principe le non-respect de l'obligation de recherche d'emploi et des autres obligations à remplir pour avoir droit aux prestations normales.
Améliorer le système de prestations de maladie.	L'introduction d'un nouveau régime d'indemnités de maladie a été repoussée. L'employeur aurait à sa charge les deux premières semaines d'indemnités de maladie en contrepartie d'une réduction de ses cotisations sociales. Dans l'intervalle, un délai de carence de trois jours a été introduit.
<b>Politiques actives du marché du travail</b>	
Évaluer plus systématiquement les programmes et mettre davantage l'accent, de manière générale, sur les dispositifs d'activation.	Les mesures actives du marché du travail ont été évaluées dans le cadre du Programme opérationnel de développement des ressources humaines mis en place sous l'égide de l'UE.
Envisager la mise en place d'un système de placement privé.	Aucune mesure.
<b>Législation en matière de protection de l'emploi</b>	
Alléger la réglementation en général, mais en particulier envisager de fixer le préavis et l'indemnité de licenciement en fonction de l'ancienneté.	Un nouveau code du travail est entré en vigueur en 2007. Il autorise un plus large éventail de contrats de travail en adoptant une approche « anglo-saxonne » plutôt qu'une approche « napoléonienne » (voir l' <i>Étude</i> de 2006). Le code prévoit en particulier des comptes de temps de travail. Il a fait depuis lors l'objet d'allègements mineurs et de nouvelles réformes sont envisagées.
<b>Éducation (examen approfondi dans l'Étude de 2006)</b>	
Le gouvernement a fait savoir qu'il n'introduirait pas de frais de scolarité durant son mandat, mais il encourage les débats à ce sujet. Les autorités sont en train de préparer un « Livre blanc » sur l'instauration de droits de scolarité et sur des propositions visant à établir un lien entre le financement et les indicateurs de résultat et de qualité.	Dans l'enseignement supérieur, améliorer les signaux pour les étudiants et les établissements d'enseignement : En introduisant des frais de scolarité se doublant de prêts étudiants subventionnés. En établissant un lien plus étroit entre le financement et les indicateurs de résultat et de qualité.
Dans l'enseignement secondaire, améliorer l'efficacité par les mesures suivantes :	Il y a eu des consultations, mais la diversité des programmes des établissements secondaires rend difficile une standardisation des examens. Un examen à deux niveaux est actuellement envisagé.
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Une plus grande concertation avec les universités pour la rénovation de l'examen de fin d'études secondaires.</li> <li>● Un plus large accès aux cursus généraux qui ouvrent la voie à l'enseignement supérieur.</li> <li>● Mettre fin progressivement à la sélection pour l'accès aux établissements publics élitistes dès l'âge de 11 ans.</li> </ul>	Aucune mesure.
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer les systèmes d'évaluation comparative.</li> <li>● Améliorer la motivation des enseignants.</li> </ul>	
Promouvoir la formation tout au long de la vie par :	Une nouvelle stratégie de formation tout au long de la vie a été adoptée en 2007 ; sa mise en œuvre vient de commencer.
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Un meilleur accès aux cours pour adultes du niveau de l'enseignement secondaire et supérieur.</li> <li>● Une démarche plus systématique pour les mécanismes de financement, l'assurance qualité, l'information et l'orientation.</li> </ul>	

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
<b>Immigration (examen approfondi dans l'Étude de 2004)</b>	
Adopter une approche à plus long terme de l'immigration, par exemple en facilitant l'obtention du statut de résident permanent et l'acquisition de la nationalité afin d'améliorer l'intégration.	Les autorités travaillent sur un nouveau régime de « carte verte ».
Suivre et ajuster le projet pilote d'immigration fondée sur un système de points (« Sélection des travailleurs étrangers qualifiés ») en vue d'étendre le dispositif.	Le projet pilote doit s'achever en juillet 2008.
Rendre moins contraignante la politique d'octroi de permis de travail, par exemple en définissant les descriptions de postes de façon moins étroite et en assouplissant les règles d'obtention d'un permis pour les résidents étrangers.	Un nouveau régime de « carte verte » est en cours d'élaboration.
Développer l'aide à l'intégration (en particulier pour les cours de langue) en l'étendant aux migrants « économiques ».	Aucune mesure récente.
Poursuivre l'effort d'amélioration des statistiques de l'immigration.	La transposition d'un règlement communautaire sur les statistiques migratoires est en cours.
<b>D. Améliorer l'environnement des entreprises</b>	
<b>L'environnement juridique des entreprises</b>	
Priorité devrait être donnée à la réforme du droit de la faillite.	Une nouvelle loi sur la faillite, adoptée au début de 2006, est entrée en vigueur en 2008.
Il est nécessaire de faciliter encore l'immatriculation des entreprises.	La réglementation a été modifiée en 2005 de manière à accélérer l'immatriculation des entreprises. Un projet mettant en place des services centraux d'immatriculation est en cours depuis la fin de 2004 et un nouveau système d'information est mis en œuvre pour les autorisations d'exercice d'activités industrielles ou commerciales.
<b>Fiscalité générale et aides ciblées aux entreprises</b>	
Réduire davantage que prévu l'impôt sur les sociétés plutôt que de privilégier les autres formes de dépenses fiscales en faveur des entreprises.	L'ensemble de mesures budgétaires de 2007 prévoit de nouvelles réductions de l'impôt sur les sociétés, dont le taux devrait être ramené de 24 % en 2007 à 19 % en 2010. Toutes choses égales par ailleurs, le taux de l'impôt sur les sociétés sera ainsi davantage aligné sur celui en vigueur dans les pays comparables.
Il faudrait examiner d'un œil critique l'efficacité des aides financières ciblées par rapport à leur coût.	Les aides aux grands projets d'investissement ont été élargies en abaissant le seuil applicable. En revanche, la durée de l'exonération fiscale a été réduite et de nouvelles réformes sont prévues. Plusieurs dispositifs en faveur des PME doivent être réduits ou supprimés progressivement avec la mise en place de nouveaux mécanismes d'aide bénéficiant d'un soutien de l'UE.
<b>Concurrence</b>	
Dans les télécommunications, les responsables de la réglementation devraient davantage s'efforcer d'intensifier la concurrence. En particulier, il faudrait que le dégroupage de la boucle locale se généralise.	L'autorité de la concurrence surveille de près l'intensité de la concurrence dans les industries de réseau. Bien que les tarifs restent élevés sur le plan international, on considère généralement que le cadre juridique et institutionnel est adapté et contribue à renforcer la concurrence.
Il faut rester vigilant à l'égard des tendances monopolistiques sur le marché de l'électricité.	L'engagement qui a été pris en vertu de la réglementation de l'UE de laisser le libre choix du fournisseur au consommateur final s'est concrétisé en 2007.
Dans le secteur du gaz, l'impact de la loi sur l'énergie de 2004 devrait être suivi de près afin de prendre de nouvelles mesures si le niveau de la concurrence reste faible.	Ni la réglementation, ni le dispositif de surveillance n'ont été sensiblement modifiés, sauf en ce qui concerne le libre choix du fournisseur pour le consommateur final en vertu de la législation de l'UE.
<b>Politique de l'innovation (examen approfondi dans l'Étude de 2006)</b>	
Renforcer les responsabilités et rationaliser les financements. En particulier, réduire le nombre de postes budgétaires liés à la politique de l'innovation.	Réforme envisagée.
Mettre en œuvre les mesures prévues pour qu'une plus forte proportion des fonds consacrés à la R-D soit affectée par projet et pas sur une base institutionnelle.	Réforme envisagée.
Faire jouer davantage les résultats dans la rémunération des chercheurs des établissements publics de recherche.	Réforme envisagée.
Évaluer l'impact des allègements fiscaux sur les dépenses de R-D.	Aucune mesure.

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
Renforcer les compétences de gestion des innovateurs potentiels et les bases d'information en développant la formation à la gestion dans l'enseignement des sciences et des métiers de l'ingénieur et en améliorant les systèmes d'information concernant les droits de propriété intellectuelle et les projets de développement.	Aucune mesure.
<b>E. Environnement (examen approfondi dans l'Étude de 2004)</b>	
<b>Changement climatique</b>	
Utiliser les signaux du marché, en particulier le prix des permis d'émission de l'UE, pour définir les paramètres des programmes nationaux de lutte contre la pollution.	Aucun changement depuis la mise en place de la « prime verte ». Il faudrait revoir les tarifs fixes de reprise pour éviter un niveau non économique de subventionnement.
Introduire un droit d'accise sur le charbon et les autres combustibles fossiles dans les secteurs qui ne sont pas couverts par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE.	Des droits d'accise sur l'énergie visant le charbon, l'électricité et le gaz naturel ont été institués à compter de 2008. Des droits supplémentaires ont été appliqués à certains secteurs par le biais du Système communautaire d'échange de quotas d'émission.
Revoir à la baisse les programmes de promotion des sources d'énergies renouvelables de façon que leur surcoût (lié à l'investissement que représentent les nouvelles centrales électriques non polluantes) corresponde à la valeur des externalités résultant de la diminution de la pollution atmosphérique et de la réduction des gaz à effet de serre. Une solution serait d'attribuer les subventions par une procédure d'enchères inversées.	La loi sur les énergies renouvelables suppose une action nettement renforcée en faveur des énergies renouvelables.
<b>Pollution atmosphérique</b>	
Recourir davantage aux redevances d'émission pour réduire la pollution atmosphérique.	Aucune mesure.
Étendre aux véhicules de tourisme la taxe annuelle différenciée en fonction des caractéristiques d'émission des véhicules commerciaux.	À compter de 2008, la taxe de circulation applicable à certains véhicules commerciaux est calculée en fonction des émissions et de la cylindrée ; il est prévu d'étendre cette taxe aux autres usagers. Des mesures sont envisagées pour favoriser l'utilisation de véhicules plus écologiques dans le secteur public.
Exploiter les données collectées à l'aide des systèmes de contrôle installés dans les camions afin de calculer l'imposition en fonction de l'utilisation ainsi que du type de véhicule.	Aucune mesure.
Envisager la mise en place d'un péage routier dans les grandes villes.	Aucune mesure.

## ANNEXE 1.A2

*Thèmes traités dans les Études précédentes***2006**

Chapitre 1 : *La poursuite du rattrapage : enjeux*

Chapitre 2 : *Assurer la viabilité budgétaire : évaluation des propositions récentes de réforme des retraites*

Chapitre 3 : *Encourager les communes et les régions à œuvrer en faveur de la viabilité budgétaire*

Chapitre 4 : *Améliorer le marché du travail : faire en sorte que l'éducation contribue à la croissance à long terme*

Chapitre 5 : *Améliorer l'environnement des entreprises : politiques visant à encourager l'innovation*

**2004**

Chapitre 1 : *Situation et enjeux économiques*

Chapitre 2 : *Politique budgétaire et réforme des dépenses publiques*

Chapitre 3 : *Comment entrer dans la zone euro dans de bonnes conditions*

Chapitre 4 : *Améliorer la politique à l'égard des entreprises*

Chapitre 5 : *Améliorer le redéploiement de la main-d'œuvre*

Chapitre 6 : *Politique en matière d'immigration : comment faire face aux besoins engendrés par le vieillissement de la population active*

Chapitre 7 : *Le développement durable en République tchèque*

**2003**

Chapitre 1 : *Évolution économique récente*

Chapitre 2 : *Politique macroéconomique*

Chapitre 3 : *Effizienz et viabilité des dépenses publiques : comment faire mieux ?*

Chapitre 4 : *Politiques structurelles et performances économiques*

**2001**

Chapitre 1 : *Évolution économique récente*

Chapitre 2 : *Politiques macroéconomiques*

Chapitre 3 : *Assurer l'effizienz et la viabilité budgétaire de soins de santé de qualité élevée*

Chapitre 4 : *Progrès des réformes structurelles*

## 2000

Chapitre 1 : *Évolution économique récente et perspectives*

Chapitre 2 : *Gestion macroéconomique*

Chapitre 3 : *Progrès de la réforme structurelle*

Chapitre 4 : *Le système fiscal*

Note : Seules les cinq dernières *Études* sont prises en compte ; la première *Étude* sur la République tchèque a été publiée en 1996.



## Glossaire

<b>APEC</b>	Coopération économique Asie-Pacifique
<b>CI</b>	CzechInvest
<b>ČSSD</b>	Parti social-démocrate tchèque
<b>CT</b>	CzechTrade
<b>IDE</b>	Investissement direct étranger
<b>IPC</b>	Indice des prix à la consommation
<b>IRPP</b>	Impôt sur le revenu des personnes physiques
<b>KDU-ČSL</b>	Union chrétienne démocrate-Parti populaire tchèque
<b>KSČM</b>	Parti communiste de Bohême et de Moravie
<b>MCE II</b>	Mécanisme de change européen II
<b>NUTS3</b>	Nomenclature des unités territoriales statistiques, niveau 3
<b>ODS</b>	Parti civique démocrate
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PPA</b>	Parité de pouvoir d'achat
<b>PPP</b>	Contrat de partenariat public-privé
<b>R-D</b>	Recherche et développement
<b>SITC</b>	Classification type pour le commerce international
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et des communications
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>VZP</b>	Všeobecná zdravotní pojišťovna, Caisse générale d'assurance-maladie

### Codes ISO

<b>AUS</b>	Australie
<b>AUT</b>	Autriche
<b>BEL</b>	Belgique
<b>CAN</b>	Canada
<b>CZE</b>	République tchèque
<b>DNK</b>	Danemark
<b>FIN</b>	Finlande
<b>FRA</b>	France
<b>DEU</b>	Allemagne
<b>GRC</b>	Grèce
<b>HUN</b>	Hongrie
<b>ISL</b>	Islande
<b>IRL</b>	Irlande
<b>ITA</b>	Italie

<b>JPN</b>	Japon
<b>KOR</b>	Corée
<b>LUX</b>	Luxembourg
<b>MEX</b>	Mexique
<b>NLD</b>	Pays-Bas
<b>NZL</b>	Nouvelle-Zélande
<b>NOR</b>	Norvège
<b>POL</b>	Pologne
<b>PRT</b>	Portugal
<b>SVK</b>	République slovaque
<b>ESP</b>	Espagne
<b>SWE</b>	Suède
<b>CHE</b>	Suisse
<b>TUR</b>	Turquie
<b>GBR</b>	Royaume-Uni
<b>USA</b>	États-Unis

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	9
<b>Évaluation et recommandations</b> .....	11
<b>Chapitre 1. Évolutions récentes et principaux enjeux</b> .....	21
Une croissance rapide s'est mise en place .....	22
L'économie est étroitement liée à la mondialisation .....	25
Quelques problèmes se posent du côté de l'inflation .....	27
Une attitude conservatrice prévaut pour l'entrée dans la zone euro .....	28
Les principaux enjeux .....	29
L'évolution dans les autres secteurs .....	32
Notes .....	36
Bibliographie .....	38
Annexe 1A.1. Progrès de la réforme structurelle .....	39
Annexe 1A.2. Thèmes traités dans les <i>Études</i> précédentes .....	43
<b>Chapitre 2. Assurer la viabilité des finances publiques : évaluation des réformes récentes en matière de fiscalité et de dépenses publiques</b> .....	45
Les déficits récemment enregistrés soulignent la nécessité d'objectifs plus ambitieux .....	48
Actions possibles pour améliorer le processus budgétaire de l'administration centrale .....	50
Les réformes sur le front des recettes sont substantielles .....	52
Des progrès et des projets ambitieux en matière de réforme des dépenses publiques .....	57
Financements de l'UE : des difficultés liées à l'absorption des dotations .....	68
Notes .....	70
Bibliographie .....	72
Annexe 2A.1. Sélection de mesures fiscales prévues par le train de réformes de 2007 .....	74
<b>Chapitre 3. Remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences</b> .....	77
Quelles sont les réserves de main-d'œuvre nationale ? .....	79
Progrès dans l'amélioration des conditions générales du marché du travail .....	81
Encourager les emplois atypiques .....	83
Cohortes de jeunes : encourager un bon équilibre entre travail et études .....	84
Femmes d'âge très actif : assurer les bonnes incitations pour concilier travail et famille .....	85
Cohortes de seniors : nécessité d'accélérer la réforme des retraites .....	90
Notes .....	94
Bibliographie .....	95

Chapitre 4. <b>La mondialisation et l'économie tchèque : quelle stratégie adopter ? . . . .</b>	97
Quel rôle la mondialisation joue-t-elle dans l'économie tchèque ? . . . . .	99
La mondialisation est facilitée par des coûts de main-d'œuvre favorables et une situation géographique avantageuse . . . . .	108
Tirer le meilleur parti de la mondialisation : comment ajuster l'action gouvernementale ? . . . . .	112
Notes . . . . .	123
Bibliographie . . . . .	124

<b>Glossaire</b> . . . . .	127
----------------------------	-----

### Encadrés

1.1. La situation politique . . . . .	22
1.2. La stratégie tchèque d'entrée dans la zone euro . . . . .	29
2.1. Recommandations en vue d'assurer la viabilité des finances publiques . . . . .	46
2.2. Le ciblage budgétaire en République tchèque . . . . .	48
2.3. Le ciblage budgétaire en République tchèque . . . . .	49
3.1. Recommandations d'action pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences . . . . .	78
4.1. Recommandations d'action concernant les stratégies de mondialisation . . . . .	98
4.2. Une économie caractérisée par une forte tradition entrepreneuriale . . . . .	102
4.3. La sous-traitance industrielle en République tchèque . . . . .	105
4.4. L'importance grandissante des centres de services aux entreprises . . . . .	107
4.5. La mondialisation discipline-t-elle l'action macroéconomique ? . . . . .	112
4.6. Observations internationales sur l'efficacité des incitations à l'investissement . . . . .	116

### Tableaux

1.1. Évolution récente et prévisions ( <i>Perspectives économiques</i> , n° 82, décembre 2007) . . . . .	24
2.1. Programmes opérationnels créés pour absorber les dotations du budget 2007-13 de l'UE . . . . .	69
3.1. Congé parental et aide financière aux familles . . . . .	87
3.2. Options de préretraite et de retraite différée dans le système de pension vieillesse . . . . .	92
3.3. Conditions actuelles et prévues d'admissibilité à des pensions d'invalidité . . . . .	94
4.1. Échanges intrabranche pour l'ensemble du secteur manufacturier . . . . .	102
4.2. Principales catégories d'exportations et d'importations . . . . .	103
4.3. Indicateurs de la productivité et des coûts . . . . .	111
4.4. Vue d'ensemble des programmes publics d'incitations à l'investissement . . . . .	115

### Graphiques

1.1. Évolution du PIB réel . . . . .	23
1.2. Évolution dans le secteur des ménages . . . . .	24
1.3. Évolution des exportations, des activités manufacturières, de l'investissement et de la balance courante . . . . .	26
1.4. Évolution des prix, des taux d'intérêt et du taux de change . . . . .	28

1.5.	Évolution budgétaire et problèmes à venir .....	30
1.6.	Évolution de l'emploi et du chômage .....	32
2.1.	Les estimations de déficit du ministère des Finances, octobre 2007 .....	50
2.2.	Incidence sur le budget des dispositions du train de mesures budgétaires relatives aux impôts et aux cotisations sociales.....	53
2.3.	Incidence du nouvel impôt sur le revenu des personnes physiques : cas d'un célibataire ayant opté pour une déduction forfaitaire .....	55
2.4.	Effet net de la réforme des finances publiques sur les dépenses .....	58
2.5.	Taux nets de remplacement du revenu .....	62
2.6.	Implications budgétaires de l'augmentation progressive de l'âge de la retraite dans le cadre du système de retraite actuel .....	63
2.7.	Évolution de l'âge de la retraite prévue par les dispositions législatives récentes .....	63
2.8.	Taux de remplacement brut pour un individu entré dans le régime de retraite à 25 ans et rémunéré à hauteur de la moitié du revenu d'activité moyen .....	64
3.1.	Taux d'emploi en République tchèque comparés à ceux des autres pays ....	80
3.2.	Autres aspects des réserves de main-d'œuvre de la République tchèque ....	81
3.3.	Taux d'emploi des cohortes de jeunes, % .....	84
3.4.	Taux d'emploi des femmes d'âge très actif, % .....	86
3.5.	Taux d'emploi des seniors, % .....	91
4.1.	Configuration des échanges de biens et de services et de l'investissement .....	100
4.2.	Échanges et population .....	101
4.3.	Ventilation des opérations courantes, 2006 .....	101
4.4.	Principales catégories d'exportations et d'importations, avec chacun des principaux partenaires commerciaux .....	104
4.5.	Évolution de la structure des exportations de services .....	106
4.6.	Évolution des prix à la consommation de certains produits exportables .....	108
4.7.	Indicateurs de la distance et du potentiel du marché .....	110
4.8.	Restrictivité de la réglementation des marchés de produits .....	113
4.9.	Densité des réseaux de transport des pays européens .....	120

*Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement de l'OCDE, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.*

*La situation économique et les politiques de la République tchèque ont été examinées par le Comité le 19 mars 2008. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière des discussions et finalement approuvé par le Comité plénier le 2 avril 2008.*

*Le projet de rapport a été établi pour le Comité par Philip Hemmings, Zuzana Smidova et Alessandro Goglio, sous la direction d'Andreas Wörgötter.*

*La précédente Étude de la République tchèque a été publiée en juin 2006.*

## Ce livre contient des...



**StatLinks**

**Accédez aux fichiers Excel®  
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

## STATISTIQUES DE BASE DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, 2006

### LE PAYS

Superficie (en milliers de km <sup>2</sup> )	79	Villes principales, 31 décembre (en milliers d'habitants)	
Agricole (%)	54	Prague	1 188
Forestière (%)	34	Brno	367
		Ostrava	337

### LA POPULATION

Population (en milliers)	10 287	Emploi (en milliers)	4 811
Nombre d'habitants par km <sup>2</sup>	130	Secteur agricole	4
Accroissement naturel de la population (en milliers)	1	Secteur industriel	40
		Secteur des services	56
Immigration totale (en milliers)	35		

### LE GOUVERNEMENT

Consommation publique (% du PIB)	21	Chambre des députés, avril 2006	Nombre de sièges
Recettes courantes du secteur public (% du PIB)	41	Parti social démocrate tchèque	70
Déficit du secteur public (% du PIB)	3	Parti démocratique civique	57
Dette publique définie par Maastricht (% du PIB)	30	Parti communiste	41
		Union démocrate chrétienne	21
		Union pour la liberté	10
		Indépendant	1
		Total	200

### LA PRODUCTION

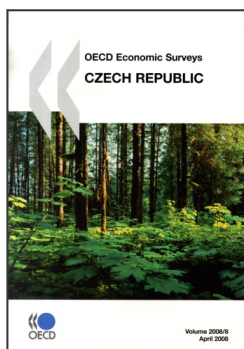
PIB, prix courants (en milliards de CZK)	3 232	Composition de la production (% du PIB)	
PIB par habitant (USD, prix courants)	13 930	Agriculture	3
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	25	Industrie	38
		Services	59

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations des biens et de services (% du PIB)	76	Importations des biens et de services (% du PIB)	73
Principales exportations (% du total)		Principales importations (% du total)	
Machines et matériel de transport	53	Machines et matériel de transport	43
Produits manufacturés	31	Produits manufacturés	32
Produits chimiques	6	Produits chimiques	11

### LA MONNAIE

Unité monétaire : Koruny tchèque		Unités monétaires par euro	
Unités monétaires par USD, 2007	21.35	Année 2007	28.15
		Février 2008	25.34



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Czech Republic 2008**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-cze-2008-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-cze-2008-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Évolutions récentes et principaux enjeux », dans *OECD Economic Surveys: Czech Republic 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-cze-2008-3-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-cze-2008-3-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).